

Municipalité

N° de téléphone : 021 781 17 17

La Municipalité de Forel (Lavaux)
au Conseil communal de
1072 Forel (Lavaux)

PREAVIS MUNICIPAL no 7/2011

Préavis municipal concernant l'autorisation générale pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

L'évolution des relations entre les corporations de droit public et le secteur privé implique de plus en plus souvent un partenariat, s'inscrivant dans l'intérêt bien compris de la collectivité.

La rapidité de décision est un facteur essentiel de collaboration.

La Municipalité propose, dès lors, de lui délivrer l'autorisation pour la présente législature, à savoir la compétence d'acquérir des parts dans des sociétés commerciales dans une limite fixée à fr. 20'000.-- par cas, avec un plafond de fr. 80'000.-- pour la législature. Le financement sera assuré, le cas échéant, par les liquidités courantes.

Conclusion :

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

Vu le préavis municipal n° 7/2011
Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

d'accorder à la Municipalité l'autorisation générale pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales jusqu'à concurrence de fr. 20'000.-- par cas, avec un plafond de fr. 80'000.-- pour la législature 2011-2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

D. Flotron

P.-A. Borloz

Admis en séance de Municipalité du 15 août 2011
Municipal responsable : M. Daniel Flotron, Syndic